



Rue Albert Chavaz 2

## Procès-verbal

*Assemblée du club*

**Jeudi 28 novembre 2024**

Stand de tir de Chable-Croix

Rue du Chablais,

1893 Collombey-Muraz/VS

---

Sont présents :

**Comité :**

Christophe **Pethoud** - Jean-Charles **Wysling** - Jean-Pierre **Pethoud**

Jean-Claude **Bignens**

**Actif :**

Daniel **Bapst** - Patrick **Courtet** - Daniel **Gilliard** - Chantal **Pethoud** - Michel **Pethoud**

Vincent **Pirolet** - Benoît **Pittet**

Sont excusés :

Nicolas **Albina** - Cédric **Ansermoz** - Jeremy **Bignens** - Lionel **Chavaz**

Giuseppe **Fama** - Pascal **Gutierrez** - Guido **Michielis** - Clara **Pethoud**

Anne-Laure **Pethoud** - Paulo **Rodrigues** - Jean-Jacques **Walther**

---

Ouverture de **l'assemblée générale** à 21h05.

---

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents.

## Admission - Démission - Autre

- Démission : Jean-Jacques Walther a envoyé sa démission au 31 décembre de cette année. Lionel Chavaz pense démissionner mais n'a pas officiellement envoyé sa démission
- Admission : Boris Vernay, Luca Leone et Kevin Bifrare ont émis le souhait de devenir membre du MRCAL. Boris et Luca se présentent aux membres présents. Kevin étant en vacances se présentera lors d'une prochaine assemblée. Christophe leur présente le comité et donne des infos sur le fonctionnement du club.

## Rapport du président

- Notre club a organisé 3 courses cette année. Une manche de CS thermique et une électrique sur notre circuit ainsi qu'une manche du CS électrique indoor dans la salle de gym à Aigle. Tout s'est bien déroulé à la satisfaction générale. Les concurrents et leurs accompagnants ont apprécié les repas qui leur ont été servis comme il est de tradition.
- Concernant notre circuit la saison a été bonne et sans histoires. Les pilotes de passage ont été nombreux.
- Pour 2025 seule la course du CS électrique est agendée. L'annonce des dates des autres manifestations suivrons prochainement.
- Christophe remercie les membres pour leur engagement et le travail accomplis en 2024.

## Rapport du caissier

- Jean-Pierre nous présente les comptes 2023 du club.  
Figurent sur le rapport des vérificateurs des comptes :
  - Montant en caisse : CHF 4893,70
  - Montant sur le compte PostFinance : CHF 34'716,57
  - Débiteurs publicités ouvertes : CHF 650,00
  - Stock (marchandise cantine, puces) : CHF 1'071,66
  - Stock voit. RC Xpress demo : CHF 0,00
  - Actif transitoire (fonds de caisse piste) : CHF 20,00**Bénéfice sur l'exercice : CHF 9'184,13**

Charges de base annuelles :

- Location de la piste : CHF 322,00
- Wifi + site Internet : CHF 430,50

- Électricité : CHF 709,00
  - Assurance RC et Manifestations : CHF 1233,70
  - Assurance incendie : CHF 109,95
  - Frais PostFinance : CHF 72,00
  - Frais encaissement par Twint : CHF 17,55
  - SRCCA cotisation club : CHF 400,00
- Soit un total : CHF 3'294,70**

Bénéfice des manifestations :

- CS 1/10 Electro Indoor : CHF 2'002,55
  - CS 1/10 & 1/8 thermique : CHF 3'479,86
  - CS 1/10 & 1/8 Electro : CHF 2'554,03
- Soit un total de : CHF 8'036,44**

- Les comptes ont été vérifiées le 6 novembre 2024 par Benoît et Vincent et sont acceptés à l'unanimité.
- Benoît et Vincent resteront les vérificateurs de compte en 2025.

## Travaux

- Pour 2025 de nombreux travaux devront être planifiés : la pose des dalles sous le couvert, amélioration du câblage de la sono, entretien de la piste.
- Une meilleure implication des membres pour la tonte du gazon est demandée.
- Nous sommes toujours à la recherche d'une solution pour l'achat ou la construction d'un podium pour la manche du CS indoor.

## Divers

- Christophe constate un manque d'implication et de motivation de certains membres : absences non excusées lors des assemblées, absence lors des manifestations et des travaux. Un débat animé s'en suit pour essayer de trouver des solutions.
- Lors d'une prochaine assemblée il sera nécessaire de discuter des prochains travaux à effectuer et d'une éventuelle modification des statuts.
- Il est décidé que les cotisations et le prix des abonnements resteront inchangés pour 2025.

- Il a été accepté à l'unanimité que la cotisation de l'abonnement ne sera plus perçue à la date de l'inscription mais pour l'année quelque soit la date d'inscription. La tâche du caissier s'en verra simplifiée.
- Michel regrette que notre challenge interne ne se fasse plus et propose de réfléchir à une éventuelle remise sur pied de celui-ci.
- Le souper du club aura lieu le 8 février prochain.

---

Clôture de l'assemblée à 22h05

---

*Procès-verbal rédigé par Jean-Claude Bignens, secrétaire du MRCAL*

*Lu et approuvé par Christophe Pethoud, président du MRCAL*